

Le lundi 3 avril 2023

Membres du Conseil de l'Université
Université de Moncton
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

Mesdames, messieurs,

Nous vous écrivons pour donner une voix à ce que nous croyons être une majorité silencieuse en Acadie qui s'oppose au changement de nom de l'Université de Moncton.

Notre point de vue se fonde sur les cinq principaux arguments suivants :

1. Changer le nom de l'Université de Moncton porterait atteinte au legs de ses fondateurs

« Si le Père Clément savait ce qui se produit dans une petite coulisse, il reviendrait pour hanter ceux qui pensent qu'avec ses collègues d'une génération passée, il a manqué de jugement. J'ajoute que les circonstances n'ont pas changé depuis vingt-cinq ans ». Tels sont les mots de Louis J. Robichaud dans une lettre adressée à Antonine Maillet le 21 novembre 1990. Cette lettre nous instruit de tout l'attachement porté au nom « Université de Moncton » par ses fondateurs. Manifestement, ils l'ont choisi avec peine et misère, en toute connaissance de cause et dans la perspective qu'il résisterait à l'épreuve du temps. Ne méprisons pas la volonté et la sagesse des fondateurs.
2. Changer le nom de l'Université de Moncton constituerait un geste largement symbolique qui ne règlerait rien aux défis fondamentaux de l'Université

Le débat amorcé autour du changement de nom de l'Université de Moncton détourne l'attention des menaces existentielles auxquelles est confrontée l'institution. En voici quelques-unes :

Concurrence accrue des universités du Québec

Depuis 2022, certains étudiants internationaux prêts à étudier à l'extérieur de la région de Montréal sont exemptés de droits de scolarité supplémentaires et paient ainsi les mêmes droits de scolarité annuels que les étudiants du Québec. Cette mesure du gouvernement québécois vise à combler les besoins de main-d'œuvre en région et attirer les immigrants hors de Montréal. Elle vient du même coup accroître de façon importante la concurrence pour attirer des étudiants internationaux, une clientèle essentielle à la viabilité de l'Université de Moncton.

Les nouvelles technologies et les nouveaux modes d'apprentissage

Si la COVID-19 nous a fait prendre conscience d'une chose, c'est que l'acquisition de connaissances et de compétences peut se faire de différentes façons. Qui doute aujourd'hui du caractère permanent de la cyberéducation dans les procédés et les lieux d'enseignements postsecondaires? Les personnes étudiantes ayant compris qu'il est possible d'apprendre ailleurs et autrement que dans une salle de classe, les établissements devront en effet leur démontrer en quoi ils offriront une expérience différente et à valeur ajoutée. L'Université de Moncton est-elle prête à faire face à ce défi?

L'intelligence artificielle

On peut probablement affirmer sans se tromper que l'intelligence artificielle est à la fois une menace et une occasion pour les établissements d'éducation supérieure qui sauront la saisir. Une chose semble toutefois certaine, en ce moment même, elle force tous les établissements à revoir en profondeur les hypothèses qui sous-tendent leur modèle d'affaires. L'Université de Moncton est-elle prête à faire face à la révolution que représente l'intelligence artificielle?

Vu sous l'angle des défis que nous venons de mentionner, proposer de changer le nom de l'Université pour des raisons symboliques, ce n'est pas se tourner vers l'avenir. C'est tout le contraire. Se tourner vers l'avenir, c'est centrer son attention, ses ressources et son énergie sur les défis existentiels de l'institution. Et ils sont nombreux. Les institutions qui tardent à repousser les frontières conventionnelles de l'enseignement supérieur et qui s'enlisent dans le symbolisme risquent fort de rester sur la touche.

3. Changer le nom de l'Université de Moncton n'est pas une priorité pour les premiers concernés : les jeunes

Ce qui frappe surtout dans le débat entourant le changement de nom de l'Université de Moncton, c'est à quel point il semble laisser les jeunes indifférents. Ils brillent par leur faible nombre sur la liste des signataires de la pétition des « pour ». Si on s'en tient aux propos de Jean Sébastien Léger, président de la FÉCUM, le changement de nom de l'Université ne semble pas être une priorité pour ses membres. Avec raison, les jeunes sont beaucoup plus préoccupés par des enjeux qui les touchent directement, en l'occurrence les coûts croissants de l'éducation postsecondaire. À quand une pétition visant à mobiliser la communauté acadienne afin de rendre l'éducation postsecondaire plus abordable? Nous serons volontiers les premiers à apposer nos signatures.

4. Changer le nom de l'Université de Moncton présenterait des risques d'affaires qui sont difficiles à évaluer, mais qui sont bien réels. En voici quelques-uns :

Risques liés au changement d'une marque de commerce bien établie. Quelle sera l'incidence d'un changement de nom sur la réputation et la notoriété de l'établissement, acquises entre autres par le rayonnement de ses diplômé.e.s, ses conférences, ses publications et ses équipes sportives?

Risques liés à la possibilité qu'une autre institution reprenne le nom « University of Moncton ». Un établissement postsecondaire anglophone de Moncton pourrait ainsi obtenir à fort rabais une survaleur (*goodwill*) durement acquise au fil des ans.

Risques liés aux activités philanthropiques. Comment réagiront certains grands donateurs et grandes donatrices qui, soit dit en passant, sont souvent issus de la communauté anglophone du Grand Moncton et du Nouveau-Brunswick?

Risques liés aux coûts directs. En 1990, lorsque la question du nom de l'Université de Moncton a fait surface, le coût direct du changement a été estimé à 500 000 \$. À combien s'élèverait la facture 33 ans plus tard? Et qui en ferait les frais?

5. Changer le nom de l'Université de Moncton ouvrirait inévitablement la porte à des questions qui relèvent de l'arène politique et sur lesquelles l'institution n'a que peu, sinon pas, de contrôle

Soulignons d'abord que toute décision finale relative à un changement de nom ne relève pas du Conseil de l'Université. Cette décision, qui suppose un

amendement à la *Loi sur l'Université de Moncton* (Charte de l'Université de Moncton), appartient à l'Assemblée législative de la province. Celle-ci est habilitée à changer non seulement le nom de l'Université, mais aussi d'autres modalités importantes dont ses pouvoirs, sa gouvernance et ses constituantes. Comme dans l'ouverture de la boîte de Pandore, on ne peut écarter le danger qu'une telle démarche représente, en particulier dans le contexte politique que nous connaissons.

Enfin, il est vrai que la province du Nouveau-Brunswick n'a pas encore réussi son virage vers un « vivre ensemble » sain et rationnel qui met les communautés linguistiques sur un pied d'égalité dans le respect des différences. Le mal réside trop souvent dans des perceptions d'iniquité et des sentiments d'incompréhension réciproques qui persistent dans le temps. Selon nous, le changement de nom de l'Université de Moncton aurait comme effet d'alimenter l'incompréhension puisqu'il serait perçu comme un rejet de notre appartenance à une société bilingue qui a accepté l'évolution en adoptant la *Loi sur les langues officielles*, la *Loi sur l'égalité des communautés linguistiques*, la dualité en éducation et en santé.

En terminant, nous tenons à vous exprimer toute la fierté que nous éprouvons devant les succès de notre Université depuis soixante ans et vous remercions de l'attention que vous accorderez à cette lettre.

En ordre alphabétique

Michel Bastarache, avocat conseil

Euclide Chiasson, CM, Ordre du mérite des anciens et anciennes de l'Université de Moncton, 2004

Léandre Desjardins, Professeur émérite de psychologie, (1990-1997) Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université de Moncton

Michel Desjardins, chercheur conseil

Claudette Lajoie, enseignante, cinéaste à la retraite, membre de la première cohorte de diplômés de l'Université de Moncton, 1964

Aldéa Landry, BA (1967) Collège Jésus-Marie, Shippagan, Docteure Honoris Causa et Médaille d'Honneur de l'Université de Moncton

Annette Landry-Roy, Ordre du mérite des anciens et anciennes de l'Université de Moncton, 2016

Sylvestre McLaughlin, retraité

Lorio Roy, CM, doctorat honorifique de l'Université de Moncton, campus de Shippagan, 2014

Donald J. Savoie, Chaire de recherche du Canada en administration publique et en gouvernance, Université de Moncton

Le 4 avril 2023

Conseil de l'Université
18, avenue Antonine-Maillet
Université de Moncton
Moncton NB
E1A 3E9

Chers membres du Conseil de l'Université,

J'aurais bien aimé d'être en mesure de participer à notre réunion ce 15 avril 2023, mais un conflit d'horaire m'en empêche. J'ai donc pensé de partager avec vous mon point de vue sur le sujet du nom de notre Université.

Le débat qui se déroule de ces jours n'est pas nouveau mais il semble avoir pris de l'ampleur. Il existe plusieurs points de vue divergent et il nous incombe, en tant que Conseil de l'Université, de bien étudier le dossier et de travailler ensemble pour arriver à la meilleure conclusion.

Il me semble que nous n'avons pas toutes les informations et les faits nécessaires pour arriver à une conclusion aujourd'hui. Il nous faut un processus bien défini pour obtenir tous les faits et voir les plus et les moins de soit conserver le nom ou de le changer.

Je vous souhaite bonnes délibérations le 15 avril et j'ai hâte de participer aux prochaines étapes.



Daniel Goguen

Membre du Conseil de l'Université

Le 5 avril 2023

Madame Louise Imbeault Chancelière

M. Denis Mallet, Président du Conseil

Dr Denis Prud'homme Président du Sénat Académique

Université de Moncton

18 Ave Antonine Maillet

Moncton, N.-B.

E1A 3E9

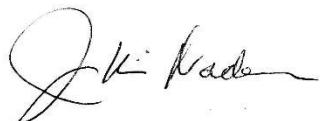
Madame la Chancelière, Monsieur le Président du Conseil, Monsieur le Président du Sénat Académique,

Le Comité de suivi sollicite par la présente une rencontre avec vous, avant la rencontre du Conseil de l'Université, afin d'échanger sur le processus en vue d'une étude rigoureuse et transparente de la possibilité de changement du nom de l'Université.

Le Comité de suivi a pris connaissance du Plan stratégique de l'Université de Moncton, Cap sur l'avenir. Le plan est ambitieux et inspirant. La proposition du changement de nom s'inscrit bien dans plusieurs éléments du Plan. Qu'il nous soit permis de mentionner parmi d'autres la volonté de l'Université de « Catalyser la transformation du Nouveau-Brunswick, de l'Acadie et de la Francophonie ». Les membres du Comité de suivi veulent collaborer avec l'Université à la transformation de la société et contribuer ainsi à ancrer l'Université « plus que jamais dans ses communautés ».

Le Comité apprécie grandement votre ouverture à étudier de façon rigoureuse, ouverte et transparente la question du nom de l'Université, et souhaite y collaborer de façon constructive. Une proposition en ce sens vous a été soumise par l'entremise de la chancelière de l'Université, Mme Imbeault.

Nous vous prions de croire, madame et messieurs, en notre volonté et notre engagement d'inscrire notre démarche dans l'esprit et la vision de « Cap sur l'avenir ».



Jean-Marie Nadeau, co-président



Lise Ouellette, co-présidente

Lettre ouverte – changement de nom de l'Université de Moncton

Le 7 avril 2023

Louise Imbeault, Chancelière
Denis Mallet, Président du Conseil
Dr Denis Prud'homme, Recteur et Président du Sénat Académique
Université de Moncton
Moncton (N.-B.)

Madame, Messieurs,

Je me permets de vous écrire au sujet de la question d'un possible changement de nom de l'Université de Moncton qui sera examinée le 15 avril prochain par le Conseil de l'Université.

Mon point de vue est celui d'un Acadien du comté de Kent, diplômé de l'Université, ancien doyen de sa Faculté de droit, citoyen du monde ayant vécu et travaillé sur 6 de 7 continents et, en quelque sorte, observateur de l'évolution de l'Université depuis sa création officielle le 19 juin 1963 suite de la fusion de l'Université Saint-Joseph de Memramcook, l'Université Sacré-Cœur de Bathurst et l'Université Saint-Louis d'Edmundston qui deviennent des collèges affiliés à la nouvelle université.

D'un côté plus de 800 personnes ont signé et présenté une pétition demandant un changement de nom lancée par Jean-Marie Nadeau et l'ancien recteur de l'Université de Moncton Jean-Bernard Robichaud. De l'autre dix personnalités dont l'ancien juge de la Cour suprême Michel Bastarache et l'ancienne ministre Aldéa Landry ont signé une lettre d'opposition au changement de nom. Je note aussi que les chefs Mi'gmaq – alliés historiques des Acadiennes et acadiens – sont aussi en faveur d'un changement de nom.

Deux groupes semblent donc s'opposer, quoiqu'ils présentent tous des arguments valables et défendables. Les premiers souhaitent un nom qui reflète l'identité de la communauté acadienne que l'Université est sensée desservir et voient dans le maintien de son nom actuel « un symbole d'assujettissement » qui n'a rien à voir avec l'Acadie ou les francophones. Le deuxième groupe soutient entre autres que changer de nom serait « mépriser » la volonté et la sagesse des fondateurs comme le père Clément Cormier et l'ex-premier ministre du Nouveau-Brunswick Louis J. Robichaud, et qu'un autre établissement pourrait s'approprier le nom de l'université et de sa réputation et notoriété.

Il est toutefois possible de concilier ces divergences avec un nom qui à la fois reflète mieux l'identité et la place de notre institution tout en n'écartant pas complètement son nom actuel. Quoiqu'il y ait des coûts additionnels et que certains diront qu'une université ne peut avoir plus d'un nom, l'Université de Moncton est formée de trois composantes (Moncton, Shippagan et Edmundston). Cette structure pourrait permettre que le premier campus garde le nom d'Université de Moncton, tandis que les deux autres pourraient soit garder leurs noms actuels, soit considérer une autre appellation plus propre à leurs contextes. Il existe des exemples d'institutions d'enseignement fédérées ou avec d'autres types de structures et noms.

Une possibilité serait donc par exemple de nommer l'institution « l'Université de l'Acadie » avec Université de Moncton pour son campus à Moncton. Il y aurait certaines questions juridiques à examiner de plus près et évidemment des changements législatifs à apporter, mais ceux-ci ne devraient pas être insurmontables.

J'ai mis de l'avant le nom de l'Université de l'Acadie parce qu'il me semble que ceci représenterait symboliquement ce qui a toujours été la vision derrière la création de l'Université et les efforts à l'origine des communautés acadiennes avec la fusion de l'Université Saint-Joseph de Memramcook, l'Université Sacré-Cœur de Bathurst et l'Université Saint-Louis d'Edmundston, même s'il y a une soixantaine d'années les contextes social et politique à l'époque permettaient difficilement une telle affirmation nationale.

Nous marquons d'ailleurs en 2023 le 60e anniversaire de la création officielle de l'Université de Moncton. Il est opportun réfléchir aux défis et aux changements auxquels nous faisons face en tant qu'Acadiennes et Acadiens mais aussi en tant que membres de communautés avec sa propre identité, de ne pas être figé dans le temps et de se doter de symboles et de vision pour mieux relever les défis et les changements. Il serait ainsi logique qu'une Université de l'Acadie pourrait – éventuellement – s'ouvrir pour accueillir d'autres institutions d'enseignement dans d'autres régions de l'Acadie, voire la Louisiane. Il faut bien rêver un peu comment au 21^e siècle les institutions peuvent mieux s'équiper pour faire face à l'avenir en tant que communauté, peuple et nation.

Enfin, je profite de l'occasion de ce possible nouveau nom afin de partager une réflexion sur un nouvel hymne officiel mieux adapté à ce nouveau nom et son symbolisme.

« Hymne à l'espoir » chanson bien connue des Acadiennes Édith Butler et d'Angèle Arsenault, originaires du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, offre une

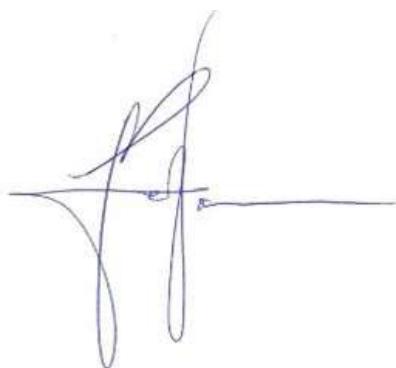
vision pleine d'espoir et d'optimisme. L'Acadie n'est pas repliée sur elle-même mais « tournée vers le soleil » et le monde entier :

« Un jour, un jour peut-être,
Tout l'univers sera pays.
Je vois déjà venir la fête,
Du côté de la vie.
L'espoir à nos fenêtres,
L'espoir qu'un jour peut-être,
Le soleil pourra se lever,
Du côté de la Liberté. »

Si l'Université de Moncton devait un jour porter le nom d'Université de l'Acadie, il ne pourrait y avoir de plus beau et inspirant hymne officiel pour les cérémonies de remise des diplômes que celui-ci qui offre une vision pleine d'espoir et de joie.

Et c'est peut-être aussi sous le nom d'Université de l'Acadie que se réalisera le rêve de longue date que le peuple acadien puisse contrôler son destin et ses institutions. Même si le nom a surtout une signification symbolique, il présente aussi une vision et un projet national pleins d'espoir, comme le veut la chanson d'Édith et d'Angèle, qu'Acadiennes et Acadiens « bien au-delà de nos chagrins... nous laisserons partir la haine... nous n'aurons plus de nostalgie... nous aurons brisé nos chaînes... » pour que le soleil se lève du côté de la liberté.

Veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dr Fernand de Varennes
Rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités
Chevalier de l'Ordre du mérite de la République de Pologne

**Commentaires de Ronald J. LeBlanc c.r.
adressés au Recteur et aux membres du Conseil de l'Université
au sujet du nom de l'Université de Moncton**

Mon nom est Ronald J. LeBlanc et je suis avocat et un diplômé de l'Université de Moncton.

A- J'ai vécu des moments forts où la Ville de Moncton a manifesté sa fierté pour son Université.

Mes premiers commentaires portent sur mes 4 années d'études à l'Université de Moncton et sur mon implication subséquente avec l'équipe des entraîneurs des Aigles Bleus au hockey. Pendant ces années, j'ai pris connaissance de la fierté de la Ville de Moncton face à son Université. Dans les prochaines lignes, vous comprendrez comment j'ai personnellement observé cette fierté et comment j'en ai personnellement bénéficié.

Mon implication dans le hockey universitaire a été intense : 4 ans comme capitaine des Aigles Bleus pendant mes études, premier joueur des Aigles Bleus choisi au sein de l'équipe canadienne universitaire, joueur au sein de l'équipe universitaire du Canada pour une tournée en Europe, et premier détenteur d'une bourse sportive de l'Université de Moncton, l'ayant reçue directement du donateur, monsieur Jean-Louis Lévesque.

En 1980-1981 et 1981-1982, lorsque les Aigles Bleus ont gagné leurs deux premiers championnats canadiens, j'étais un des entraîneurs de l'équipe. Les Aigles Bleus devaient la première équipe universitaire à l'est de l'Ontario à remporté un championnat canadien.

Au retour de l'équipe victorieuse du championnat national à Calgary en 1981, la Ville de Moncton a manifesté sa fierté en grande pompe. Elle a déroulé le tapis rouge : elle a affecté des autobus à l'aéroport pour transporter l'équipe, avec un premier arrêt à l'Hôtel de Ville de Moncton où elle avait installé des estrades pour accueillir chaleureusement, avec les honneurs mérités, son équipe championne. Les Aigles Bleus étaient devenus une équipe non seulement de l'Université mais aussi une équipe de la Ville de Moncton qui en était très fière.

Cet accueil de la Ville illustrait comment la vision des fondateurs de notre Université était devenue réalité. Quel bel avènement que nous réservait l'Histoire : l'Université portant le nom de la ville de Moncton est une université acadienne francophone. Quelle belle issue de l'Histoire pour illustrer comment cette université acadienne francophone allait devenir un fleuron pour la Ville et le principal étendard de son nom sur la scène provinciale, nationale et internationale. Il faut honorer les fondateurs de l'Université qui ont œuvré avec vision et il faut reconnaître également que la Ville a une grande affection pour son Université. La demande pour changer le nom de l'Université porte non seulement atteinte au travail acharné des fondateurs mais envoie un très mauvais signal à la Ville de Moncton et à toute sa communauté.

B- Mes ancêtres demeuraient dans la région du Fort Beauséjour et ont eu des contacts directs avec Robert Monckton.

Je trouve ça décevant que l'historique de Robert Monckton ne soit pas rapportée avec précision et vérité. Permettez-moi de le faire, en y ajoutant les références.

Robert Monckton n'a que 15 ans lorsqu'il entre au service de l'armée britannique. Arrivé en Nouvelle-Écosse en 1752, il reçoit les commandes du fort Lawrence, situé sur les rives de la rivière Missaguash, en face du fort français de Beauséjour. (<http://cfml.ci.umoncton.ca/1755-html/index734f.html?id=010308000&style=G&admin=false&linking=&lang=fr&identifier=&bd=&index=1&overlay=&dsp=original>)

“Governors William Shirley and Charles Lawrence organized the attack on Beauséjour without the authority of the ministry in London”, (The Planning of the Beauséjour Operation and the Approaches to War in 1755 Author(s): Dominick Graham Source: *The New England Quarterly*, Dec., 1968, Vol. 41, No. 4 (Dec., 1968), pp. 551-566 Published by: The New England Quarterly, Inc. Stable URL: <https://www.jstor.org/stable/363912>)

“Monckton’s introduction to Canada was as commander of Fort Lawrence (near Amherst, N.S.), which faced the French Fort Beauséjour across the Missaguash River near Chignecto Bay”. (*Dictionary of Canadian Biography, Volume IV (1771-1800)*)

“Monckton, as did all the area commanders, carried out Lawrence's orders during the summer and fall of 1755”. (*Historical Biographies, Nova Scotia: Robert Monckton (c1726-1782). (blupete.com) Peter Landry. Dictionary of Canadian Biography, Volume IV (1771-1800)*)

“The following are contrasts between Monckton’s humane perspective and the sterner views of his superior, Charles Lawrence”.

“Monckton granted the garrison passage to Louisbourg, Île Royale (Cape Breton Island), and pardoned Acadian irregulars who had taken up arms under threat of death. The next day Benjamin Rouer* de Villeray, the commander of Fort Gaspereau, accepted the same terms without a shot being fired”.

“But when the Acadian deputies negotiating with Lawrence refused the unqualified oath of allegiance, as they had done successfully for decades, Lawrence used his unprecedented military forces to respond with unprecedented severity: he ordered the expulsion of the Acadians. With characteristic efficiency but no apparent enthusiasm, Monckton carried out his orders”.

(*The Canadian Encyclopedia* calls Monckton a “competent and humane soldier.”)

(Dictionary of Canadian Biography, Volume IV (1771-1800). Peter Landry The Lion & The Lily – November 29, 2007. History of Nova Scotia: Acadia, Bk.1, 1755: The Deportation of the Acadians; Part 6; Ch. 7, The Deportation Orders. (blupete.com))

“Winslow was persuaded, that it was Monckton who was responsible for the delay in the departure of the ships”

“Though the Acadians played a role in the defense of Fort Beauséjour they were generally forgiven by the English, if, for no other reason then it was one of the terms of the capitulation. Within days of the end of the fighting, and "in consequence of the orders of the English general, a large number of the settlers came to-day, bringing their arms with them; these they laid down."¹⁰ They were allowed to return to their farms, and, I suppose they thought life would go on as usual. Likely too, Monckton and his officers thought they would not need to take any further steps in respect to the Acadians. Certainly they recognized the importance to the English troops to have some farmers in the area. On June 21st, five days after the fighting stopped, the Acadians were coming to the English camp, there to sell "eggs, milk, fowls and strawberries," and, as John Clarence Webster was to observe, "doubtless did a good business."¹¹

13 : Some historians, including Haliburton, wrote that these transports with the Acadians men had sailed off and were separated from their families. This was not the case. These five transports, in fact, were reloaded with their families all together, and were to be part of the 24 sailing vessel that sailed from Acadia on October 27th, 1755. (p.s. *including the vessels sent by Monckton from Chignecto, see below*) Placide Gaudet was to make reference to Haliburton's error in the introduction of his work as is set out in CAR, 1906, vol. II, pp ix-xi.

History of Nova Scotia: Acadia, Bk.1, 1755: The Deportation of the Acadians; Part 6; Ch. 12, The Deportation at Grand PrÃ©, Part II. (blupete.com)

I should say, too, at about this time, to add to the gathering fleet at the mouth of the Gaspereau, there was to come in, within a day or two of the 13th, the Chignecto transports. Monckton had sent them over to rendezvous. They had aboard, 1652 Acadians which had been embarked at Beaubassin.²²

(History of Nova Scotia: Acadia, Bk.1, 1755: The Deportation of the Acadians; Part 6; Ch. 17, The Wanderings of the Acadians. (blupete.com))

“Governor Lawrence received no instructions from England to deport the Acadian population out of the province of Nova Scotia.”

“The question: Are the British to be faulted for what they did to the Acadians? Let us accept that what occurred was cruel; it was, however, not unusual. It must be remembered what the French did to the English years earlier, when, 2,500 English persons were expelled from St. Kitts, an island in the Antilles group rich in tobacco and sugar. The possession of the island was taken by both the French and the English in 1626 and each took half. With the second Anglo-Dutch War spreading to North America both the French Governor and the English Governor plotted against one another with a view to taking St. Kitts over for their respective countries: the French won out. The event was the expulsion of the English from St. Kitts, which the French celebrated by the striking of a metal.⁶ Then there was the French treatment of the Huguenots, -- no, the French could not from their glass houses throw any stones at the English over the deportation of the Acadians; nor, from what I can see, did they ever attempt to do so.”

“On December 9, 2003, a Royal Proclamation was signed in Canada wherein Queen Elizabeth II acknowledged for the first time the wrongs committed in the name of the English Crown during the Acadian deportation of 1755. Additionally, the Proclamation sets July 28th of every year, beginning in 2005, as “a day of commemoration of the Great Upheaval.” (<https://www.acadianmuseum.com/apology.html>)

À la bataille des Plaines d'Abraham, à la ville de Québec, Monckton était le commandant # 2, après le Général Wolfe. Suite au décès de Wolfe, Monckton est devenu le 1^{er} commandant des forces militaires.

Monckton avait signé une lettre donnant la permission à un groupe d'environ 200 Acadiens de reprendre leur terre.

Selon Édouard Richard, après la capitulation de Québec, un groupe d'environ 200 Acadiens auraient demandé de prêter le serment d'allégeance auprès du juge Cramahé. Les Acadiens seraient retournés en Acadie française, accompagnés par deux missionnaires, le père Claude-Godefroy Cocquart et le père Charles Germain. À leur arrivée au fort Frederick, les délégués acadiens auraient présenté la lettre du juge Cramahé, signée par Monckton. Cette lettre attestait que ces derniers avaient prêté le serment d'allégeance et qu'il leur était permis de reprendre leur terre.

Publié dans : **Les Cahiers de la Société historique acadienne**, vol. 52, n° 1, janvier-mars 2021, p. 23-26

1 Édouard Richard, Acadie. Reconstruction d'un chapitre perdu de l'histoire d'Amérique, Tome troisième, Québec/Boston, Henri d'Arles [Henri Beaudé], 1921, p. 313-314

C- L'Honorable Louis J. Robichaud et sa lettre en 1990

Je présente ici un article concernant la lettre écrite par l'Honorable Louis J. Robichaud en 1990 (voir le Moncton Times & Transcript, le Telegraph Journal et le Daily Gleaner du 25 mars 2023)

concernant le nom de l'Université. Afin d'avoir une discussion honnête, cette lettre aurait dû être fournie en premier par ceux qui proposent le changement du nom car elle avait été livrée à certains d'entre eux.

"We agree with late New Brunswick political titan Louis Robichaud, who pushed back on a proposal to change the name of Université de Moncton in 1990.

The topic is back: Prominent Acadian voices recently presented a petition to U de M officials, urging the school to change its name. At issue is "Moncton," which comes from British military officer Robert Monckton, who oversaw parts of the Acadian deportation.

Movements to rename institutions are in vogue these days. But we think it's more complicated than presented.

There is fault in all of us, and our ancestors and forebears are no exception. With the benefit of time, we can sometimes see more clearly the failures of the past, and may opt to recast a hero as a conflicted character. We must remember that future generations will see our own faults more clearly, and may judge us as well for our blind spots.

But seeking to "cancel" historical figures – to erase names, remove statues – is a step beyond simply understanding the past. It ought to be reserved for rare cases, for those who are discovered to be instigators of grievous evils.

On these fronts, we believe Robert Monckton's subordinate role in the Acadian Deportation was wrong, but not a sufficient reason to remove his name from the university (which is named after its home city, in any case). The Canadian Encyclopedia calls Monckton a "competent and humane soldier." And indeed, his actions were, for his era, conspicuously lenient toward Acadians after his troops captured Forts Beauséjour and Gaspereau. Monckton's handling of an uprising of German settlers in Nova Scotia was also marked by efforts to avoid unnecessary conflict and escalation. On these fronts, he is different than Gov. Charles Lawrence, the authorizer of the order to expel Acadians. Mr. Robichaud did not touch on the character of Robert Monckton in his 1990 letter. He instead focuses on the need for input from alumni, and characterizes the urge for renaming as a "straw fire" – quickly flaring up, and quickly burning out.

We believe today's situation is similar. University administrations all over the Western world face similar straw fires on the issues du jour. They must start showing steady resolve and principle, rather than melting in the face of each new flare-up."

D- Mes dernières remarques

Je vous informe également que c'est moi qui ai fait l'incorporation de l'Association des Ancien(ne)s et Ami(e)s de l'Université, telle qu'était son nom à l'époque.

J'ai eu l'occasion de travailler avec ou d'interagir directement avec tous les recteurs de l'Université de Moncton depuis sa création.

Depuis la déportation, les Acadiens et les anglophones de Moncton ont réussi à couper le cycle de méfiance et d'intolérance qui les a séparés pendant des décennies afin de vivre en harmonie et dans le respect des uns et des autres. Nous ne sommes plus en 1755 mais bel et bien dans l'année 2023. Beaucoup de progrès pour les Acadiens a été accomplis durant cette longue période.

Contrairement au Québec, qui a eu droit à sa langue et sa religion garantie par la constitution initiale, les Acadiens ont dû travailler pour obtenir des droits. Les Acadiens ont accompli ceci avec respect, persévérance et la bonne volonté d'anglophones.

Des faits concrets parmi bien d'autres sont les suivants :

- La ville de Moncton est devenue la première ville bilingue au pays
- Le NB est aussi une province bilingue
- Le Pape Jean-Paul II est venu à Moncton (seule ville du NB) en 1984
- Le VIII^e Sommet de la Francophonie a eu lieu à Moncton en 1999
- Le stade athlétique, Croix Bleue Médavie, à côté du Ceps, qui a été le théâtre d'événements majeurs dont la Coupe du Monde de soccer féminin de la FIFA en 2015, a pu être réalisé grâce au partenariat avec la ville de Moncton.

Personnellement je n'ai pas peur des anglophones. On ne peut pas ignorer le progrès qu'eux aussi ont fait et le respect qu'ils ont démontré envers les Acadiens.

Datée ce 5 avril, 2023.

Ronald J LeBlanc c.r.

De : [Jean-Marie Nadeau](#)
A : [Secretariat_general](#)
Cc : [Denis Prud'homme](#)
Objet : MI'gmaq
Date : 13 avril 2023 11:38:42
Pièces jointes : [Version française MI'gmaq.docx](#)

Attention: courriel externe

Au cas où on ne vous aurait pas envoyé la version française de la lettre de la Nation Mi'gmaq, veuillez la trouver ci-attachée. Réalisez que les deux signataires de cette lettre signent pour les huit communautés Mi'gmaq au Nouveau-Brunswick.

Jean-Marie Nadeau
11 rue Cornell
Moncton, N.-B.
E1C 2W2
506- 875-0738
jmlacadie1@gmail.com



Le 15 avril 2023

M. Denis Prud'homme
Recteur et vice-chancelier
Université de Moncton
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (N.-B.) E1A 3E9

Objet : Lettre d'appui au changement de nom de l'Université de Moncton

Par courrier électronique : – denis.prudhomme@umanitoba.ca

Monsieur le recteur,

Nous vous écrivons aujourd'hui pour manifester notre appui au désir de l'Université de changer son nom par un nom plus approprié et plus inclusif.

Comme vous le savez peut-être, les chefs Mi'gmaq du Nouveau-Brunswick ont plaidé en faveur d'un changement de nom des endroits qui portent actuellement des noms considérés comme offensants ou racistes, ou des lieux/espaces qui ont été nommés d'après des personnages historiques qui auraient pu causer des traumatismes à des groupes et à des cultures en particulier.

Nous reconnaissons que de nombreux noms colonialistes continuent de susciter de la douleur et des traumatismes aux membres de nos communautés et à d'autres groupes et cultures et nous sommes heureux de soutenir votre changement de nom.

Le lieutenant-colonel Robert Monckton a été un personnage historique clé de la Guerre de Sept Ans et de la prise du Fort Beauséjour; il a également dirigé l'expulsion des Acadiens ou « Le Grand Dérangement » à partir de 1755. Au total, sur les 14 100 Acadiennes et Acadiens de la région, environ 11 500 ont été déportés, et au moins 5 000 Acadiennes et Acadiens sont morts de maladie, de faim ou dans des naufrages. Des hommes, des femmes et des enfants ont violemment été arrachés à leurs foyers et aux terres qu'ils cultivaient depuis un siècle. Leurs maisons ont été brûlées et leurs terres ont été données à des colons fidèles à la Grande-Bretagne, pour

40, chemin Micmac
Eel Ground (N.-B.) E1V 4B1

Mi'gmawé'l Tplu'taqnn inc. (MTI)

Tél. : 506-627-4696
Téléc. : 506-627-4605

la plupart des immigrants de la Nouvelle-Angleterre, puis de l'Écosse. Cet événement est largement considéré comme crime contre l'humanité. Au cours de cette période, les Mi'gmaqs ont offert refuge et protection à de nombreux Acadiennes et Acadiens. Cela a contribué à renforcer une relation mutuelle qui se maintient encore de nos jours.

C'est pourquoi les chefs mi'gmaq du Nouveau-Brunswick soutiennent l'Université dans sa démarche pour changer son nom par un nom plus inclusif et moins offensant. Du point de vue des Mi'gmaqs, c'est tout simplement la bonne chose à faire.

Nous aimerais suggérer que, s'il y a des options de nom ou une fois que des options auront été élaborées pour renommer l'Université, vous envisagiez de les présenter à nouveau au comité Mawiomi MTI/UdeM pour qu'il puisse y réagir.

En paix et en fraternité,

Chief Rebecca Knockwood



Cheffe Rebecca Knockwood
Coprésidente de Mi'gmawé'l Tplu'taqnn

Chef George Ginnish
Coprésident de Mi'gmawé'l Tplu'taqnn

c.c. : Chefs MTI
Comité Mawiomi

40, chemin Micmac
Eel Ground (N.-B.) E1V 4B1

Mi'gmawé'l Tplu'taqnn inc. (MTI)

Tél. : 506-627-4696
Téléc. : 506-627-4605

VILLAGE Bois-Joli

Le 10 avril, 2023

Madame Louise Imbeault,
Chancelière
M. Denis Mallet,
Président du Conseil
Dr. Denis Prud'homme,
Président du Sénat Académique

Madame la Chancelière,
Monsieur le Président du Conseil,
Monsieur le Président du Sénat Académique,

Par la présente, je vous écris pour vous exprimer notre soutien de la municipalité du village Bois-Joli en ce qui concerne la proposition d'avoir un débat public afin d'étudier la demande de différent groupe et personne face au dossier du changement de nom de l'Université de Moncton.

L'Université de Moncton est un pilier important pour la francophonie du Nouveau-Brunswick depuis de nombreuses années et a contribué de façon significative à la croissance et au développement de notre société.

Nous sommes convaincus que l'Université de Moncton continuera de jouer un rôle important dans la province et nous sommes impatients de continuer à travailler en étroite collaboration avec celle-ci pour assurer sa réussite.

Nous appuyons donc un débat afin que les gens puissent s'exprimer sur ce dossier et que la population participe grandement à cet enjeu.

Sincèrement,



Le maire Mario Pelletier
Village Bois-Joli

20, Savoie • Eel River Crossing, NB • E8E 1T8



506-826-6080 • (f) 506-826-6088



info@bois-joli.ca

**EXTRAIT DU LIVRE DES MINUTES
DE LA VILLE DE CARAQUET**

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARAQUET
TENUE LE LUNDI 13 MARS 2023 À 19 h À L'HÔTEL DE VILLE DE
CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : Le maire Bernard Thériault et les membres : Florence Albert, Louise Blanchard, Terry Ing, Marie-Soleil Landry, Pierre Boudreau, Jean-Claude Doiron et Nicole Hébert

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : environ vingt-et une (21) personnes dans la salle ainsi que Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob, greffière et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

2023-45

Questions nouvelles –

Nom de l'Université de

Moncton

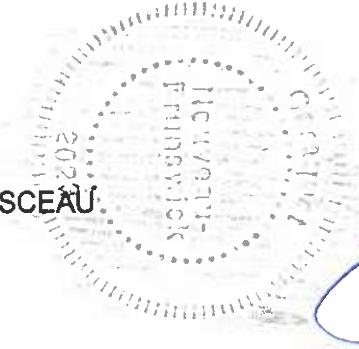
Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry;

ATTENDU QUE le mouvement populaire pour le changement de nom de l'Université de Moncton prend de l'ampleur;

ATTENDU QUE plus de 1 200 signataires ont appuyé la pétition en faveur du changement de nom de l'Université;

IL EST RÉSOLU QUE que le conseil municipal de Caraquet appuie le changement de nom de l'Université de Moncton. Adoptée

**VRAIE COPIE DE LA RÉSOLUTION
Ce 13^e jour d'avril 2023**


Julie Jacob
Greffière

Comité de citoyen.ne.s sur le nom de l'Université

Communiqué de presse

Le nom de l'Université –

Comité de travail indépendant et processus transparent

(Moncton, 13-04-23) - Le Comité de citoyen.ne.s sur le nom de l'Université salue la décision du Recteur, dans sa déclaration du 10 mars dernier, d'étudier « de façon rigoureuse et ordonnée » la demande du groupe de citoyen.ne.s visant à changer le nom de l'Université. La stratégie 2023 - 2028 de l'Université, « *Cap sur l'avenir* » vise notamment à faire de l'institution une « université plus ancrée que jamais dans ses communautés », et l'amener à « catalyser la transformation du N.-B., de l'Acadie et de la Francophonie ».

Afin de mener à bien cette étude rigoureuse, souhaitée de part et d'autre, le Comité de citoyen.ne.s propose au Conseil de l'Université la mise sur pied, lors de sa réunion du 15 avril, d'un Comité de travail indépendant. Le Comité de citoyen.ne.s est conscient que la composition du Comité de travail sera un élément déterminant pour assurer la rigueur de l'étude. Nous souhaitons collaborer avec les hautes instances de l'Université afin que le Comité de travail soit effectivement indépendant et bénéficie de la crédibilité requise pour mener à bien sa mission. Bien que la question du nom de l'Université fasse régulièrement surface depuis sa fondation, il n'y a vraiment jamais eu d'étude rigoureuse et transparente pour clore le débat. Nous souhaitons que cette fois-ci soit la bonne.

Le Comité de citoyen.ne.s demande par ailleurs que le rapport du Comité de travail soit rendu public. Selon les membres du Comité de citoyen.ne.s, « il est important que la communauté soit informée du travail et des recommandations qui seront soumises au Conseil de l'Université ».

Depuis le lancement de la campagne du changement de nom au début mars dernier, 1 400 signataires se sont joints au mouvement. Très clairement, cet appui très significatif démontre que la question du nom de l'Université touche une corde sensible dans la communauté. La demande de changement du nom reçoit également l'appui d'un nombre croissant de municipalités et d'organismes de la communauté. Les démarches en ce sens se poursuivront au cours des prochaines semaines.

Nous voulons souligner très spécialement l'appui important reçu de la Première Nation Mi'gmawé'l Tplu'taqnn. Le remplacement du nom Moncton dans l'appellation de l'Université s'inscrirait bien dans le principe de décolonisation inscrit dans la Stratégie 2023 – 2028.

Le Comité de citoyen.ne.s a entendu et est sensible aux préoccupations exprimées par des porte-parole étudiants sur l'impact financier possible pour eux et elles, ou pour

l'Université, d'un changement de nom. Selon les informations dont nous disposons, ces coûts sont raisonnables et un appui des gouvernements est tout à fait possible, comme cela a été le cas ailleurs. D'autre part, les membres du comité de citoyens seraient prêts à appuyer l'Université dans une campagne de financement pour contribuer aux coûts du changement de nom.

Nous sommes très confiants que les étudiantes et étudiants n'auraient aucun des coûts à absorber. Au contraire, le changement de nom, bénéficiant d'un appui de fonds publics et communautaires, contribuerait à positionner très favorablement notre université dans l'ensemble des régions de la province et de l'Atlantique, au Québec et au Canada, et dans la Francophonie internationale. C'est très clairement notre objectif et notre vision.

Le principal leg des fondateurs, et de toute cette génération de bâtisseur.e.s, n'est pas le nom de l'Université, ni même tout le béton coulé. C'est leur vision, leur audace, leur courage. C'est maintenant à notre tour de nous inspirer de leur exemple pour continuer à aller de l'avant!

- 30 -

Pour information : **Jean-Marie Nadeau, co-président, 875-0738**
 Lise Ouellette, co-présidente, 736-8172



Bureau de la Mairie / Mayor's Office
7, chemin Canada Road, Edmundston, NB E3V 1T7

Madame Louise Imbeault
Chancelière
Université de Moncton
Pavillon Léopold-Taillon
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton, N.-B.
E1A 3E9

ENVOYÉ VIA COURRIEL

OBJET: Potentiel changement de nom de l'Université de Moncton

Madame la Chancelière,

Étant donné la présence d'un campus de l'Université de Moncton ici à Edmundston, le conseil municipal souhaite, par la présente, vous partager ses réflexions en ce qui a trait au débat qui prévaut actuellement au sujet d'un potentiel changement de nom de l'université.

Comme vous, nous constatons qu'il y a de plus en plus d'intérêt qui se manifeste relativement à ce dossier, aux quatre coins de l'Acadie, et d'un peu partout. Des voix s'élèvent, d'un côté comme de l'autre et le sujet fait couler beaucoup d'encre.

Edmundston est une importante ville universitaire depuis 1946 et nous insistons sur l'importance de continuer d'être reconnue ainsi avec notre propre campus dont la présence relève de bâtieuses et de bâtisseurs visionnaires. Nous sommes d'avis qu'il est important que le nom de l'université reflète sa mission provinciale et les communautés qu'elle dessert.

À cet effet, lors de notre prochaine réunion publique du 25 avril 2023, nous adopterons une résolution qui indiquera qu'Edmundston appuie la mise en place d'un processus rigoureux sur le questionnement du nom de l'université afin de la positionner avantageusement comme une institution ouverte et progressive, respectueuse de l'histoire, de l'identité, et de la vision d'avenir de la communauté.

Nous comprenons qu'une réunion du Conseil de l'Université a lieu ce samedi 15 avril au campus de Moncton et que le sujet du changement sera à l'ordre du jour. Nous avons donc cru bon vous partager nos intentions avant cette rencontre.

Nous vous remercions de votre attention, Madame la Chancelière, et vous assurons de notre pleine collaboration dans l'évolution de ce dossier d'importance pour l'ensemble des communautés francophones et acadiennes. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 506.739.2115 ou via courriel à communication@edmundston.ca

Bien à vous,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Eric Marquis".

Eric Marquis
Maire d'Edmundston

Mairie et direction générale, 506.739.2115, direction@edmundston.ca

edmundston.ca